

*Questions orales***LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Madame la Présidente, récemment, alors qu'il se trouvait à Vancouver, le ministre du Commerce extérieur a tancé vertement les fabricants canadiens.

Selon ses dires, notre commerce extérieur repose sur un trop petit nombre d'entreprises. C'est drôle qu'il mentionne ça parce que, au moment même où il tenait ces propos, un camion-plateau chargé de certains produits constituant aujourd'hui nos principales exportations—des emplois canadiens—faisait route vers les États-Unis. Sous la bâche se trouvaient des outils provenant d'une usine de produits du cuivre de Colombie-Britannique, à présent disparue, et 180 emplois canadiens.

Wolverine Industries, qui a son siège en Alabama et détient le monopole du marché canadien, ferme son usine en Colombie-Britannique pour épargner de l'argent, et ce avec la bénédiction de l'organisme de surveillance de la concurrence au Canada.

Selon le gouvernement, Wolverine n'a plus le monopole étant donné que le libre-échange a ouvert la porte à la concurrence américaine. Ainsi, Wolverine bâtit un monopole canadien puis ferme ses usines au Canada laissant la débâcle de façon à ôter aux Canadiens toute possibilité de soutenir la concurrence sur leur propre marché. Et ce, avec les encouragements d'un gouvernement qui se met en quatre pour plaire à l'oncle Sam.

Bienvenue au monde merveilleux du libre-échange.

* * *

**LE SYNDROME DU DYSFONCTIONNEMENT
SOMATIQUE INDUIT PAR DES PRODUITS
CHIMIQUES**

M. Ross Belsher (Fraser Valley—Est): Madame la Présidente, au nom des habitants de la vallée du Fraser, je veux signaler aujourd'hui une question d'extrême urgence.

Plus de 200 personnes de la région d'Abbotsford—Chilliwack ont subi des examens préliminaires qui ont révélé des symptômes de maladies liées à l'environnement.

Appelée syndrome de dysfonctionnement somatique induit par des produits chimiques par le docteur Richard Sweeting d'Abbotsford, cette maladie provoquerait des pertes de poids, des maux de tête, une faiblesse musculaire extrême et de graves douleurs intermittentes dans les articulations.

Les gens se demandent ce qui cause cette maladie et des allégations d'infiltrations de produits chimiques dans la nappe aquifère d'Abbotsford suscitent de graves inquiétudes.

Je suis convaincu que les ministères de la Santé nationale et du Bien-être social et de l'Environnement voudront intervenir immédiatement pour calmer les sérieuses inquiétudes des habitants de la vallée du Fraser. J'exhorte les deux ministres à faire en sorte que leur ministère respectif recherchent activement l'origine du problème.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Madame la Présidente, la population d'Ottawa—Carleton, dont celle de ma circonscription, n'est pas surprise que le gouvernement conservateur n'ait que de mauvaises nouvelles économiques à annoncer.

Aujourd'hui, nous avons appris que les modifications qu'il a apportées au régime d'assurance-chômage ont ajouté 2,6 millions de dollars aux dépenses des programmes d'aide sociale d'Ottawa—Carleton pour 1991. Il y aura cette année 23 000 bénéficiaires de l'aide sociale dans la région, ce qui représente une augmentation marquée par rapport aux 17 200 cas de l'an dernier.

Rien ne permet de croire que le gouvernement conservateur prépare quoi que ce soit pour alléger le problème du chômage. Même le ministre des Finances a admis hier que le taux de chômage demeurera plus élevé que prévu jusqu'à la fin de l'année et l'an prochain également. La reprise économique est lente.

Le gouvernement fédéral devrait avoir honte de faire porter le poids de l'échec de sa politique économique par les autres paliers de gouvernement. Ce gouvernement devrait avoir honte de tenter aussi maladroitement de tromper les Canadiens.

Lors des prochaines élections, les Canadiens se souviendront que le gouvernement conservateur leur a coûté leurs emplois, leurs maisons, leur fierté et leur dignité.

* * *

LA RÉANIMATION CARDIORESPIRATOIRE

Mme Barbara Sparrow (Calgary—Sud—Ouest): Madame la Présidente, la Fondation du Canada des maladies de coeur, en collaboration avec l'Ambulance Saint-Jean, la Société canadienne de la croix-rouge, la Société royale de sauvetage du Canada et l'Organisation de la patrouille canadienne de ski a choisi le mois de novembre comme Mois de la réanimation cardiorespiratoire.

Le but de cette campagne annuelle est de mieux faire prendre conscience aux Canadiens qu'une vie saine axée sur la santé cardiovasculaire avait de nombreux avantages et que les cours de réanimation cardiorespiratoire sauvaient des vies.